



CONDUCTEUR DE PORTEUR FORESTIER

FORMATION COURTE / ADULTES

Document mis à jour le 28 mai 2025

OBJECTIFS

Objectif évaluable : former des conducteurs de porteur forestier.

DURÉE / LIEU

22 jours (154h) / CFPPAF de Mirecourt

ORGANISATION

Formation qualifiante de 154h

- Sessions possibles toute l'année en fonction du nombre de participants : nous contacter

Modalités pédagogiques

Démonstration et exercices pratiques, apports théoriques.
Évaluation tout au long de la formation.

Possibilité d'individualisation du parcours de formation.

Délivrance d'une attestation de formation validant les compétences acquises.

Taux de satisfaction*: NC

* pourcentage de stagiaires satisfaits et très satisfaits de la formation (enquête de satisfaction de l'année dernière)

STRUCTURE

Sur chantier forestier-sur plateau technique/en salle :

Accueil de la formation

Organiser le chantier forestier selon les types de produits (bois énergie, bois courts) : 21h

- Repérer les lieux d'évolution
- Apprécier la matière première à déplacer
- Appréhender le cahier des charges en exploitation forestière
- Prendre en compte l'environnement
- Relever le volume de bois à exploiter
- Vérifier l'état de fonctionnement de l'engin et des équipements

équipements

Manœuvrer le porteur forestier, dans le respect des règles de sécurité et de l'environnement : 70h

- Conduire l'engin
- Utiliser la grue
- Effectuer le chargement des produits
- Mettre en dépôt les produits
- Entretien du porteur forestier
- Mettre en place des tracks

Prise en compte du décret hygiène et sécurité en forêt (décret d'avril 2011) : 14h

- formation Sauveteur Secouriste du travail (SST)
- Fiche de chantier

Passage du Permis B96 : 7h

Bases de la sylviculture : 21h

- Caractériser un site forestier
- Présenter les systèmes de conduite de production forestière et l'itinéraire technique d'une parcelle
- Identifier les produits forestiers
- Reconnaître les essences forestières

Complément de formation sur la conduite de porteur forestier, en entreprise forestière : 21h

Bilan de formation

CONDITIONS D'ADMISSION

- Formation ouverte aux personnes répondant aux prérequis
- Pour s'inscrire, satisfaire à un entretien individuel
- **Notre responsable de formation à contacter : M. GROSSE**
- **Accessibilité : personne en situation de handicap :** contacter nos référentes handicap Mme VALLANCE/Mme COURTOIS DURAND

- Bâtiments accessibles aux PMR.

PRÉ-REQUIS

- Être âgé de plus de 18 ans (demandeur d'emploi, ou salarié actif ou en reconversion professionnelle)
- Avoir des capacités physiques suffisantes (endurance, résistances aux intempéries)
- Être motivé pour le travail en forêt
- Permis de conduire recommandé
- Être en possession des EPI (pantalon de travail, chaussures de sécurité, gants et casque de chantier).

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE*

* sous réserve de l'éligibilité de votre dossier.

Tarif :

75 €/h/stagiaire

Salariés :

- Financements et/ou rémunérations par son fonds d'assurance formation
Ex : OCAPIAT, Transitions Pro, CPF...

Demandeurs d'emploi :

- Financements et rémunérations possibles par France Travail

Autres :

- Nous contacter afin d'évaluer les possibilités de financement

HÉBERGEMENT & RESTAURATION

Des possibilités d'hébergement et de restauration peuvent vous être proposées*.

* frais à votre charge.